

# Jérôme BANTEGNY et Jean-Marie COCHET

Notaires Associés  
Société Civile professionnelle Titulaire d'un Office Notarial

1 RUE DE LA LOGE AUX BERGERS  
77820 LE CHATELET EN BRIE

Au feu, à l'angle de la rue du 26 août 1944, entre la caserne des pompiers et la gendarmerie

**VENTE GFA FERME DE L'EPOISSE/SAS TERRE&GAZ**  
1010092 /JB /CLD /

TELEPHONE : 01.60.69.40.01

TELECOPIE : 01.60.69.44.05

## ATTESTATION

CDC 0000112780L 84

**Aux termes d'un acte reçu par Maître Jérôme BANTEGNY Notaire Associé de la SCP Etude Fermée le Samedi Jérôme BANTEGNY et Jean-Marie COCHET, Notaires Associés d'une société civile professionnelle titulaire d'un Office notarial » à LE CHATELET EN BRIE (77820), 1 rue de la Loge aux Bergers , le 10 avril 2021 il a été constaté la VENTE,**

**Avec la participation à distance, en son office notarial, de Maître Laurence SEREGE, notaire à NANGIS (77370) 2 ter boulevard Voltaire, assistant le VENDEUR.**

Par :

Monsieur Jean Pierre Charles Léon **VERMES**, retraité, et Madame Marie Noëlle Madeleine Bernadette **DESPLANCHES**, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à NANGIS (77370) 23 rue Louis Charcot.

Monsieur est né à NANGIS (77370), le 29 juin 1936,

Madame est née à LOUAN-VILLEGRUIS-FONTAINE (77560), le 25 décembre 1939.

Au profit de :

La Société dénommée **SAS TERRE&GAZ**, Société par actions simplifiée au capital de 150.000,00 €, dont le siège est à NANGIS (77370), ferme de Courtenain, identifiée au SIREN sous le numéro 849849120 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de MELUN.

La société dénommée SAS TERRE&GAZ acquiert la pleine propriété des **BIENS** objet de la vente.

## IDENTIFICATION DU BIEN

### DESIGNATION

A NANGIS (SEINE-ET-MARNE) 77370 la garde de dieu,

Un terrain .

Figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit	Surface
ZL	31	la garde de dieu	03 ha 27 a 42 ca

## PROPRIETE JOUISSANCE

L'**ACQUEREUR** est propriétaire du **BIEN** à compter du jour de la signature.

Il en a la jouissance à compter du même jour par la prise de possession réelle, les parties déclarant que le **BIEN** est entièrement libre de location ou occupation et encombrements quelconques.

**EN FOI DE QUOI** la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

**FAIT A LE CHATELET EN BRIE (Seine et Marne)**

**LE 10 AVRIL 2021**

